

Projet de territoire

Publié le 18/02/2019

<https://www.valleesduhautanjou.fr//projet-de-territoire>



Construisons ensemble le territoire de demain

Parce qu'il est nécessaire de préserver la qualité de vie de notre territoire pour les générations à venir, les élus communautaires lancent l'élaboration d'un projet de territoire pour les Vallées du Haut-Anjou et vous invitent à cette occasion à vous joindre à cette démarche participative. Ce projet de territoire dessinera les grandes orientations de développement des Vallées du Haut-Anjou à l'horizon 2030 et a pour ambition d'aboutir à un plan d'actions concret à l'automne 2019. Co-construit, il sera écrit dans une logique de coopération avec l'ensemble des acteurs qui contribuent à la vitalité et au dynamisme de notre territoire.

Une démarche volontaire

Un projet de territoire est une démarche volontaire. Elle offre un cadre pour agir de manière cohérente et coordonnée pour le développement d'un territoire (aménagement, développement économique et social, mobilité, préservation de l'environnement et du cadre de vie...). Il est ouvert à tous les acteurs qui le font vivre. Il s'agit donc aussi bien des communes que des entreprises, des associations, des institutions, des acteurs de la culture, des habitants... Pour élaborer un projet de territoire, tout est passé en revue lors de temps de concertation. Pour commencer, il s'agit de bien connaître le territoire : ses atouts, ses difficultés et ses défis pour demain. Une stratégie est ensuite établie au regard des priorités à donner. Elle servira de socle pour la mise en oeuvre d'actions opérationnelles.

Une démarche forte

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, collectivité récente avec de multiples atouts, doit aujourd'hui affirmer sa place, afin de continuer le développement de son territoire. Elle engage une démarche forte, basée sur la responsabilité sociétale et souhaite parfaire sa connaissance des différents bassins de vie et de leurs spécificités respectives. Le projet de territoire viendra donc formaliser l'ensemble des volontés et des actions à mener durant les 10 prochaines années à l'échelle intercommunale. Ce projet de territoire devra :

- permettre d'anticiper collectivement l'avenir (comme les évolutions technologiques et numériques par exemple) ;
- veiller à traiter l'ensemble du territoire et des communes dans une logique d'équilibre et d'équité ;
- cultiver le faire ensemble entre les communes ;
- contribuer à répondre aux questions de répartition de compétences et d'équipements dans le cadre des statuts communautaires, pour permettre d'optimiser les ressources dans le déploiement des services à la population.

Cette démarche permettra ainsi de donner toute sa place aux acteurs des Vallées du Haut-Anjou, habitants, entreprises, associations, pour que le terme « territoire » prenne tout son sens.

Une démarche participative

Travailler le projet en concertation, c'est expliquer l'intérêt d'agir en faveur du développement territorial local et durable, informer sur le rôle de la collectivité, écouter et prendre en compte les attentes et les visions de tous les acteurs, construire une culture commune et collective, décider ensemble du futur souhaitable et des actions à mettre en oeuvre. C'est pourquoi plusieurs temps de travail et d'échanges seront programmés ces prochains mois (entretiens, fabriques territoriales, rencontres...).

Les grandes étapes du projet de territoire

A télécharger

[CCVHA - Projet de territoire - Fabrique territoriale 1 - presentation](#)

(pdf - 1.16 Mo)

[CCVHA - Projet de territoire - Fabrique territoriale 1 - compte rendu](#)

(pdf - 583.66 Ko)

[CCVHA - Projet de territoire - Fabrique territoriale 3 - presentation](#)

(pdf - 1.72 Mo)

[CCVHA - Projet de territoire - Fabrique territoriale 3 - compte rendu](#)

(pdf - 543.23 Ko)

Participez à la démarche

Vous avez des questions sur l'élaboration du projet de territoire ? Vous souhaitez participer à cette démarche collective ? [Contactez-nous !](#)